Social Security

Vous pourriez être éligible á une Allocation Supplémentaire de Revenu de Sécurité (SSI)

2013

www.socialsecurity.gov

Vous pourriez être éligible á une Allocation Supplémentaire de Revenu de Sécurité (SSI)

Qu'est-ce que c'est le programme SSI ?

SSI ou Allocation Supplémentaire de Revenu de Sécurité (en anglais Supplemental Security Income) est un programme du gouvernement fédéral qui verse des allocations mensuelles aux personnes ayant des revenus limités et peu de ressources. Le SSI est destinée aux personnes âgées, ainsi qu'aux personnes aveugles ou invalides de tout âge, y compris les enfants.

Pour avoir droit au SSI, vous devez :

- Avoir 65 ans ou plus ;
- Etre aveugle ou avoir une très mauvaise vue ; ou
- Avoir un problème médical qui vous empêche de travailler, pendant une période pouvant aller au-delà d'un an ou pouvant causer le décès.

Les règles diffèrent pour les enfants. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez demander la publication *Prestations pour enfants handicapés* (Publication N° 05-10026-FR).

Combien pouvez-vous obtenir ?

L'allocation SSI mensuelle de base pour 2013 est identique dans tout le pays. Elle s'élève à :

—710 USD pour une personne seule ; ou

—1 066 USD pour un couple.

Tout le monde n'obtient pas une allocation du même montant. Vous pouvez obtenir plus si vous vivez dans un Etat qui complète le versement du SSI fédéral. Vous pouvez recevoir moins si vous

ou votre famille disposez d'autres revenus. Votre lieu de résidence et la composition de votre foyer déterminent également le montant du versement de votre SSI.

Qui est éligible à SSI ?

Vos revenus

Vos revenus comprennent le salaire qui vous est versé, vos allocations de la Sécurité Sociale, vos pensions et les dons en nature que vous recevez, tels que de la nourriture ou du logement.

Votre lieu de résidence affecte le plafond maximum de revenu pour l'obtention de l'allocation SSI. Les règles diffèrent selon les états.

Vos biens

Vous pouvez obtenir le SSI si vos ressources (vos biens) ne valent pas plus de 2 000 USD pour une personne ou 3 000 USD pour un couple. Nous ne prenons pas en comptes tout ce que vous possédez pour déterminer si vous êtes éligible au SSI ou non. Par exemple, nous ne prenons pas en compte votre maison si vous y vivez, et nous n'avons pas l'habitude de prendre en compte votre voiture. Nous prenons en compte les espèces, les comptes bancaires, les actions, et les obligations.

Vous devez être résident américain

Vous devez vivre aux États-Unis ou aux Îles Mariannes du Nord pour obtenir le SSI. Si vous n'êtes pas citoyen américain, mais que vous résidez légalement aux États-Unis, vous pouvez toujours être en mesure d'obtenir le SSI. Pour de plus amples informations, demandez la publication *Allocation Supplémentaire de Revenu de Sécurité (SSI) pour les personnes non citoyennes* (Publication n° 05-11051-FR).

Autres prestations sociales

Pour obtenir SSI, vous devez aussi faire une demande pour obtenir les autres prestations en espèces auxquelles vous êtes éligible. Si vous recevez SSI, normalement vous pouvez également obtenir des coupons d'alimentation et l'assistance de Medicaid. Medicaid aide à payer les honoraires du médecin et les notes d'hôpital, tandis que les coupons d'alimentations vous aident à faire vos courses d'alimentation.

Comment faire une demande d'allocation SSI ?

Veuillez contacter votre bureau local de la Sécurité Sociale pour prendre rendez-vous pour faire votre demande de SSI.

Contacter la Sécurité Sociale

Pour de plus amples informations et pour trouver des exemplaires de nos publications, visitez notre site Internet à ***www.socialsecurity.gov*** ou appelez le numéro vert **1-800-772-1213** (pour les sourds ou les malentendants, appelez notre numéro de téléscripteur, **1-800 -325-0778**). Nous traitons tous les appels de manière confidentielle. Si vous parlez espagnol, appuyez sur 2. Pour toutes les autres langues, appuyez sur 1, restez en ligne et gardez le silence pendant notre automatisation des commandes vocales en anglais jusqu'à ce qu'un représentant réponde. Le représentant contactera un interprète pour faciliter la communication lors de votre appel. Les services d'interprètes sont disponibles gratuitement. Nous pouvons répondre à des questions spécifiques de 7h00 à 19h00, du lundi au vendredi. En général, le temps d'attente devrait être moins long si vous appelez du mercredi au vendredi. Nous pouvons communiquer des informations en anglais par un service téléphonique automatisé 24 heures sur 24.

Nous souhaitons également nous assurer que vous bénéficiez d'un service correct et courtois. C'est la raison pour laquelle il peut arriver qu'un deuxième représentant de la Sécurité Sociale pourra surveiller certains appels téléphoniques.

Social Security Administration
SSA Publication No. 05-11069-FR
You May Be Able To Get Supplemental Security Income (SSI) (French)
January 2013